

ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES EN DIFFICULTE

PROGRAMME

JOURNÉE 1

Présentation - Introduction

1. Appréhension et accompagnement psychologique du chef de l'entreprise en difficulté

- ✚ Contexte
- ✚ Les Centres d'Information sur la Prévention des difficultés des entreprises

2. Outils de diagnostic de la situation financière de l'entreprise

- ✚ 2.1. Outils juridiques
- ✚ 2.3. Synthèse : Appréciation de la viabilité de l'entreprise

3. Compréhension de la terminologie relative à l'entreprise en difficulté

- ✚ 3.1. Cessation des paiements
- ✚ 3.2. Date de cessation des paiements
- ✚ 3.3. Dépôt de bilan et déclaration de cessation des paiements
- ✚ 3.4. Période suspecte
- ✚ 3.5. Période d'observation
- ✚ 3.6. Procédures d'alerte
- ✚ 3.7. Classement des créanciers

4. Présentation des intervenants

- ✚ 4.1. Le débiteur
- ✚ 4.2. Les Tribunaux
- ✚ 4.3. Le Juge Commissaire
- ✚ 4.4. Le mandataire judiciaire
- ✚ 4.5. Le conciliateur
- ✚ 4.6. L'administrateur judiciaire
- ✚ 4.7. Le liquidateur judiciaire
- ✚ 4.8. Le Parquet
- ✚ 4.9. Les facilitateurs

5. Les procédures dédiées aux entreprises en difficulté

- ✚ 5.1. Procédures préventives, amiables et confidentielles
- ✚ 5.2. Procédures préventives et collectives
- ✚ 5.3. Procédures collectives subies

6. Les conséquences pour les tiers

- ✚ 6.1. Les salariés
- ✚ 6.2. Les contractants
- ✚ 6.3. Les créanciers
- ✚ 6.4. Les associés et actionnaires

7. Les extensions de responsabilité

- ✚ 7.1. Responsabilité de l'entrepreneur individuel
- ✚ 7.2. Extension de passif dans le cas des personnes morales
- ✚ 7.3. Confusion des patrimoines dans les groupes de sociétés
- ✚ 7.4. Cas particuliers des cautions et garantie autonomes

Conclusion